

pensez-vous qu'on m'accordera les points de jury ?

Par mehdiS15, le 10/07/2023 à 21:37

Bonjour,

Je vous explique ma situation, je suis en L2 et déjà redoublant, et cette année on nous a introduit un système de notes plancher: en gros pour valider l'année il faut une moyenne générale supérieure à 10 et que toutes les UE soient supérieures à 5.

Mon problème est le suivant: j'ai une moyenne générale de 11,13 sauf que j'ai un bloc (constitué d'une seule matière coefficient 3,5) qui est à 4,7 de moyenne après rattrapage.

Mes profs ne veulent m'apporter aucune réponse qui puisse me soulager par soucis d'équité, on me dit que ce sera discuté pendant le jury.

Pensez-vous qu'on puisse m'accorder mon année ? Sachant que cette matière est une matière qui me sera inutile pour mes années d'études à venir.

Merci d'avance pour les réponses que vous m'apporterez.

Par Isidore Beautrelet, le 11/07/2023 à 10:46

Bonjour

Il est impossible de répondre à cette question car chaque jury est souverain.

Je sais que dans ma fac, on n'aurait pas hésiter à vous accorder votre année sauf si la matière à moins de 5 est une fondamentale (matière à TD).

Au bout d'un moment, faut pas déconner, ce serait complètement ridicule de faire redoubler pour une seule matière alors qu'il est à 11.13 à l'année.